



الإتحادية الجزائرية لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue Régionale de Foot-Ball de Saida



الرابطة الجهوية لكرة القدم لسعيدة



N° Télé : 048/47.46.36 . N° Fax : 048/47.20.36 – 47.20.65

Commission Restreinte

Saida le ; 01.12.2009.

NOTIFICATION

Affaire n° 03 :

- Rencontre (S) ASPTT Bayadh / IRMBenamar du 21.11.2009.
- Partie non jouée.
- Vu la feuille de match.
 - √ Attendu que l'Arbitre de la rencontre signale dans son rapport l'absence de l'équipe de l'IRMBenamar.
 - √ Attendu que l'Arbitre a accordé le laps de temps réglementaire à l'équipe de l'IRMBenamar. de se présenter sur le terrain.
 - √ Attendu que l'Arbitre en agissant de la sorte a fait une juste application de la réglementation.

Par ces motifs la Commission Décide :

- Match perdu par pénalité à l'IRMBenamar. pour en attribuer le gain du match à l'ASPTT Bayadh qui marque trois points et trois buts à zéro (Article 63 des R.G).
- Défalcation de trois (03) points à l'équipe de l'IRMBenamar.
- 20.000,00 DA d'amende.

Copie :

- Site internet.